

Le projet tutoré en L2 2019-2020

1) Calendrier

Le projet tutoré a pour objectif de préparer les étudiants au travail collectif. Les étudiants devront former des groupes de 4 ou 5, choisir un sujet, trouver un enseignant qui accepte de les encadrer et produire pour la fin du semestre un dossier écrit qui sera évalué.

Dates à retenir :

- Constitution des groupes, choix du sujet et acceptation par l'encadrant avant le **3 février 2020**.
- Rendu du travail final : **4 mai** pour une évaluation en première session, **8 juin** pour une évaluation en seconde session.

Inscription pédagogique : les étudiants doivent envoyer un message électronique aux deux responsables de licence (Mme Beyssade et M. Faust) en indiquant les nom, prénom et numéro d'étudiant des membres du groupe, ainsi que le nom de l'encadrant et le sujet retenu. Tous les membres du groupe et l'encadrant doivent être en CC de ce message. Tout étudiant non inscrit dans un groupe le 3 février sera considéré comme défaillant et ne pourra pas valider son EC.

2) Encadrement

L'encadrement sera très léger. L'encadrant rencontrera environ 3 fois le groupe dont il est le tuteur, dont une fois au début pour préciser le sujet et une fois à mi-parcours pour vérifier l'avancement de la recherche. Les étudiants doivent donc contacter leur encadrant/e et préparer les séances de rencontre avec lui/elle, réfléchir aux questions à poser et planifier ces séances à l'avance.

3) Evaluation

Le travail à rendre est un travail collectif, mais s'il apparaît que la participation des différents membres du groupe n'est pas la même ou n'est pas de la même qualité, les notes attribuées peuvent être différenciées.

Pour évaluer la capacité à produire un travail collectif et à se distribuer les tâches, il est demandé aux étudiants de produire deux documents :

- a) un dossier collectif (ne dépassant pas une dizaine de pages)
- b) un journal de bord, où le déroulé du travail est indiqué : qui a fait quoi, à quel moment etc... (d'une ou deux pages maximum). Ce peut être le lieu où décrire les difficultés rencontrées par le groupe, s'il y en a eu.

Le cas échéant, l'encadrant pourra décider d'organiser une soutenance orale.

Barème pour l'évaluation :

- 5 points pour la forme (la langue, l'orthographe...)
- 5 points pour l'organisation, la structure
- 6 points pour le contenu, la richesse de la documentation
- 4 points pour la présentation, l'originalité du sujet, la répartition des tâches.

Attention : en cas de plagiat, le dossier recevra un 0.

Plagier, c'est "s'approprier les idées ou les mots de quelqu'un d'autre en les faisant passer pour les siens." Cette définition est empruntée au site <http://www.univ-angers.fr/fr/formation/anti-plagiat/c-est-quoi-le-plagiat.html> qu'on conseille fortement aux étudiants de consulter pour

bien comprendre ce qu'est un plagiat. Par ailleurs, on rappelle que les enseignants disposent d'un logiciel détectant les plagiats.

4) Attendus du dossier

Par groupe de 4 ou 5, les étudiants doivent produire **un petit dossier sur un sujet relevant des sciences du langage**.

- Il peut s'agir d'un sujet de culture générale en linguistique. Le format du dossier sera alors à l'image d'un article de vulgarisation (comme *Science & Vie junior*).

- Il peut s'agir d'un sujet orienté sur le monde du travail. Les étudiants pourront par exemple décrire un métier en rapport avec les sciences du langage. Il ne s'agira donc plus seulement de faire de la recherche en bibliothèque sur une question, mais éventuellement de prendre contact avec des entreprises, laboratoires de recherches, écoles... et d'aller sur place interroger directement quelqu'un qui fait ce métier. Le résultat serait plus du type mini-reportage.

- Enfin, les étudiants pourront aussi décider de faire un travail de description et d'analyse sur un fait linguistique. Ils pourront par exemple s'interroger sur les emplois d'un mot nouveau, sur une variété particulière du français...

Toute autre proposition est bienvenue, pourvu qu'elle reçoive l'aval d'un encadrant.

Le dossier doit satisfaire aux exigences académiques classiques : il doit être structuré en parties numérotées et aux titres explicites, il doit comporter un sommaire (de préférence automatique), une bibliographie, toutes les sources utilisées doivent être citées, les exemples utilisés doivent être numérotés, et glosés s'ils sont en langue étrangère... Des détails plus précis seront donnés par chaque encadrant.

5) Exemples de sujets

On encourage les étudiants à choisir un sujet qui les intéresse mais **qui ne relève pas de la thématique de la mineure dans laquelle ils sont inscrits** : le projet tutoré doit leur permettre de s'ouvrir à d'autres problématiques que celles abordées en cours.

L'originalité du sujet sera valorisée. Mais il faut absolument que le sujet choisi reçoive l'aval d'un/e encadrant/e.

Vous trouverez ci-dessous une liste très large mais non exhaustive de sujets possibles.

- "euh"/ "ben euh"/ "hum, hum"

- Apprendre une L1 et une ou des L2 : même développement ?

- Certaines langues sont-elles plus faciles à apprendre que d'autres ? Pour un adulte ? Pour un bébé ?

- Comment fonctionne la reconnaissance de langues ?

- Comment fonctionne la complétion sur les smartphones ?

- Comment « parle » Simone de la SNCF ?

- Le concept de néologisme

- Le concept de barbarisme

- Tentatives de résurrection/protection des langues mortes/en danger

- Les langues et le « patrimoine immatériel » de l'Humanité

- Dysorthographe et dyslexie

- Est-ce qu'il y a de la poésie dans toutes les langues ?

- Est-ce qu'on comprendrait aujourd'hui la langue que parlait Louis XIV ? Pourquoi ?

- Est-ce que les sourds sont forcément muets (ou non oralisants) ?

- Les gros mots (en français / dans une autre langue ou culture / en général)

- L'aphasie
- L'émergence des langues
- L'origine du langage (question interdite par la SLP...)
- L'argot / les jargons
- La langue de bois
- La reconstruction de langues mortes
- La neurolinguistique
- La glossolalie
- La poésie : langage "spécial" ou utilisation spéciale du langage ?
- La voix (ou variante : Voix parlée, voix chantée)
- La prosodie
- La mutité
- Langue et identité en général / chez un groupe social spécifique
- Langues des signes et gestualité chez les entendants
- Le français parlé en dehors de France, au Québec, en Afrique...
- Le syndrome autistique et les troubles du langage
- Le bégaiement
- Le rythme dans les langues
- Le slam
- Le bilinguisme. Qu'est-ce qu'être bilingue ?
- Le langage intérieur (je pense en parlant, ma voix intérieure)
- Le braille
- Le développement linguistique en L1 : à quel âge sait-on une ou des langues 1 ?
- Les écritures du monde et leurs logiques
- Les "fautes" récurrentes en français et leurs logiques
- Les langues dans le monde (langues vocales, langues des signes) : divers types et critères de recensement.
- Les anglicismes
- Les mots d'emprunt
- Les variétés de français
- Les langues secrètes (louchébem, javanais...)
- Les jeux de langage (javanais, verlan) : pourquoi et comment ?
- Argots et autres langues cryptiques
- Les langues en danger
- Les langues artificielles et fictives (Quenya, Klingon, Na'vi, Dothraki).
- Les pléonasmes (lexicaux, syntaxiques)
- Les "langages" animaux
- Les épithètes ethniques et raciales
- Les euphémismes et la litote en français
- La traduction
- Les dysphasies
- Les enfants sauvages et le langage
- les onomatopées
- Les langues à tons
- Les langues des signes
- Origine des langues des langues des signes
- Les origines du français standard
- Parler sa langue maternelle – parler une langue étrangère : quelles différences ?
- Parler tout seul
- Pidgins et créoles

- Pour ou contre une réforme de l'orthographe française ?
- Problèmes dans la définition d'une "langue" et d'un "dialecte"
- Production et perception du langage : systèmes partagés ou non ?
- Qu'est-ce que la génération automatique de textes, à quoi ça sert ?
- Qu'est-ce qu'un alphabet, par opposition aux autres systèmes d'écriture ?
- Qu'est-ce que l'illettrisme ?
- Illettrisme et analphabétisme
- Qu'est-ce que le *Web sémantique* ?
- Qu'ont de spécifique les « dictionnaires » de langues des signes par rapport aux dictionnaires de langues vocales comme le français ou l'anglais ? Sont-ils de « vrais » dictionnaires ?
- Que veut dire "avoir l'accent" ?
- La traduction automatique
- Les correcteurs orthographiques
- Rêver en langue étrangère
- Variétés des langues parlées en France
- Comment travaille (« au quotidien ») un lexicographe ?
- Enseignant dans une école bilingue
- Enseignant de LSF : qui sont aujourd'hui les enseignants de LSF ? En quoi consiste ce métier ?
- Faire de la recherche en linguistique
- L'enseignement aux jeunes sourds
- Les sourds et l'écrit
- L'enseignement de la grammaire française à l'école / dans les classes d'accueil
- La linguistique et les métiers du web
- La prise en charge des "dys" en cabinet d'orthophonie
- La médiation linguistique (qui peut être déclinée selon les types de champs professionnels : en entreprise, dans les métiers artistiques, diplomatie, vulgarisation scientifique)
- Le sous-titrage de film
- Le travail des spécialistes en pathologie de la parole comme les orthophonistes, les phoniâtres...
- Le langage des juristes
- Le coaching
- Les métiers des langues
- Les métiers de la recherche en lien avec les langues des signes
- Linguistique de terrain : découvrir, répertorier, analyser, sauver des langues
- Les métiers du TAL (traduction automatique, systèmes de reconnaissance de voix)
- Les métiers de la traduction en général
- Numérisation et corpus : comment archiver les données au XXIème siècle ?
- Qu'est-ce qu'être lexicologue dans une entreprise ?
- Qu'est-ce qu'un 'bon' enseignant de langue ?
- Pédagogie et didactique
- Qu'est-ce qu'un correcteur dans un journal ? Dans une maison d'édition ?
- Qu'est-ce qu'un interprète LSF-français ?
- Qu'est-ce que la politique linguistique ?
- Qui fait et comment sont faits les dictionnaires ?
- Scolarisation des élèves allophones
- A quel âge commencer l'enseignement/apprentissage des langues ?
- Accentuation, dans une langue autre que celles enseignées au collège en France
- Accord verbal, dans une langue autre que celles enseignées au collège en France

- Avantages et inconvénients d'une orthographe phonétique pour le français
- Qu'est-ce que l'orthographe ?
- Comparer 5 méthodes de FLE : en quoi elles diffèrent, quels sont leurs points forts et faibles ?
- Comparer sur 4 dictionnaires bilingues (4 langues différentes : les étudiants se répartissent le travail au début) les entrées d'une unité lexicale polysémique du français, et à partir de là faire émerger l'organisation sémantique de l'unité lexicale.
- Comprendre le mécanisme d'une histoire drôle, les formes d'humour dans les blagues : jeu de mot lexical, présuppositions, etc...
- L'humour sourd, l'humour en langue de signes
- le « chansigne »
- Constructions désignant la possession, dans une langue autre que celles enseignées au collège en France
- La création des noms affectueux en français « Cloclo », « Pierrot », « Vivi », « Véro », « Ninette » etc.
- Deixis gestuelle et deixis verbale en L1
- Diversité des langues et origines (vocales et gestuelles) du langage
- Genre et langage : différences linguistiques entre homme et femme...
- Etude d'un « marqueur de discours » comme « genre », « (en)fin », « bref », « par contre », « quoi », « du coup »
- Familles de langues et reconstruction de protolangues au XXe siècle
- Faut-il comprendre une langue pour pouvoir la parler ?
- Harmonies vocaliques dans les langues adultes / harmonies consonantiques chez les bébés
- L'expression des couleurs à travers les langues. Quels mots pour désigner les couleurs et quelle variation à travers les langues - par ex. le japonais n'a pas de terme qui distingue vert / bleu ?
- L'expression de la position et de la localisation dans les langues. Prépositions de lieu, et variation à travers les langues pour exprimer *dessus/dedans/...*, *être dans le train / on the train ≠ sur le train...* (
- La contribution des sciences du langage à la didactique des langues
- La resegmentation des mots dans les créoles à base française (liaison, élision)
- La variation phonologique : "les ch'tis vs. les marseillais"
- La première année de la vie : le langage avant le langage ?
- Les « bébés signeurs »
- Langue des signes et autisme
- La métaphore
- La métonymie
- La naissance de la linguistique comme discipline autonome au 19ème siècle
- Quelle(s) langue(s) pour l'enfant sourd ? (en fonction du contexte familial et socio-éducatif)
- Le genre des noms propres
- Le concept de « marqueurs de discours » (en français ou ailleurs)
- Les champs sémantiques
- Les interrelations entre la recherche sur l'acquisition des langues et la didactique des langues
- Les relatives en français non standard
- Les systèmes de numération et leur structure à travers les langues.
- Les liaisons mal-t'-à-propos
- Les fautes d'orthographe ?
- Les "grammaires" des bébés sont elles monstrueuses ?
- Les recatégorisations (*T'es grave en retard*)
- Les mots composés

- Les familles de langues
- Les langues sont-elles des systèmes de codes comme les autres ? Codage et décodage (cryptologie).
- Les langues des signes sont-elles universelles ?
- Les mots tronqués en français du type « phono » « place d'it » « répu » etc. et leurs logiques.
- Constructions nominales (*Je suis docteur*, au futur, au passé) (idem.)
- Noms propres et noms communs
- Pluralisation, dans une langue autre que celles enseignées au collège en France
- La pratique de l'orthophonie pour un public d'enfants entendants atteints d'un trouble du langage et pour un public d'enfants sourds : quelles différences, et quelles évolutions depuis vingt ans ?
- Qu'est-ce qu'un lexique en LSF ? Comment faire apparaître dans un dictionnaire de langue des signes tous les types de signes ?
- Les raccourcis du type « chais pas » et leur étendue dans le lexique.
- Français parlé et français écrit
- Robert, c'est "Bébert" en français et "Bob" en anglais
- Le rôle de la répétition dans la phrase comme dans les tournures du type 'mon livre à moi', 'pour chanter il chante', 'il chante pour chanter'.
- Comment s'est créé le langage des SMS, quels mécanismes y sont en jeu ?
- Quels sont les rapports entre une langue des signes et la langue vocale/écrite d'un pays donné (par exemple, comparer situation en France, en Chine, au Japon, en Angleterre : dactylographie à 1 ou 2 mains, influence de l'alphabet latin, des logogrammes, etc.)
- Suffixation / motivation (*salonard / richissime / conardissime*)
- Transfert phonologique et recatégorisation
- Comment trouver un signe dans un dictionnaire de LSF ? par le signe ? par le mot en français ? par un paramètre manuel ?
- Choisir une application de TAL grand public disponible sur internet, et en faire une analyse critique : qu'est-ce qui marche bien, mal, comment améliorer l'application, comment mieux utiliser les connaissances sur les langues pour perfectionner ces applications... ?
- Comparer, sur une demi-douzaine de (gros) dictionnaires de français, les structures d'une entrée particulièrement polysémique.
- Système verbal (classes de verbes) dans une langue autre que celles enseignées au collège en France
- Les métiers en lien avec la surdit  et les langues des signes : professionnalis s ou non ?
- Interpr tes en langues vocales et interpr tes en langues des signes